

## **Charte d'embellissement des perspectives urbaines : façades - enseignes - éclairage - mobilier (07.2010)**

### **Façades - Enseignes commerciales - Éclairage - Mobilier**

Dans le cadre de l'Objectif Convergence européen, la ville de Tournai a participé au dépôt d'un portefeuille de projets sur la revitalisation intégrée du coeur de ville (quartier cathédral et quai rive gauche).

Dans ce portefeuille figure notamment l'embellissement des perspectives urbaines, la reconquête des immeubles et étages d'immeubles dégradés ou vacants ainsi que la mise en lumière du quartier, par des opérations de partenariat public-privé.

Cette charte s'applique dans le périmètre de revitalisation du coeur de la ville de Tournai.

### **Programme**

L'objectif de la Ville de Tournai est de mettre en oeuvre un projet d'aménagement cohérent, de haute qualité architecturale et environnementale, pour revitaliser durablement son coeur historique en complément de la restauration de la Cathédrale Notre-Dame. Il s'agit d'un effort significatif de maîtrise urbaine et architecturale par la puissance publique et qui concerne des actions de restauration et d'embellissement, notamment par une politique d'encadrement des travaux sur rez-de-chaussée commerciaux et une homogénéité des traitements de sols, des mobiliers urbains et de l'éclairage urbain.

Cette valorisation du coeur de ville constituera sans conteste un atout de premier plan pour le développement touristique, économique et culturel de la ville de Tournai tout en améliorant le cadre de vie de ses habitants, dans un contexte de développement durable de la cité.

### **Objectifs**

Le projet d'aménagement prévoit que les rues piétonnes existantes, l'ensemble des rues et des places soient aménagés de manière homogène afin de conférer au lieu une identité forte mais non figée, révélant sa richesse patrimoniale et donnant au quartier un nouveau visage, calme, ouvert au regard, sans surenchère ni artifice, en lien avec la Cathédrale restaurée. Pour cela, des interventions sont nécessaires sur les points suivants : la requalification du sol, le mobilier, les enseignes, la lumière, la façade, la toiture, et les constructions à venir. Ces interventions sont guidées par la charte d'embellissement des perspectives urbaines détaillée ci-après. Ces interventions se feront en partenariat avec les acteurs concernés (habitants, commerçants, propriétaires, ccatm,...).

La charte ne se substituera pas aux différentes réglementations en vigueur dans le centre ancien de Tournai. Le choix des dispositifs de mise en lumière sera guidé par la recherche permanente de l'efficacité énergétique.

Télécharger le [dossier complet](#) au format pdf.



[Le Fonds Européen de Développement Régional et la Wallonie investissent dans votre avenir.](#)